

REGIE AUTONOME

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 4 AVRIL 2023

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Conservatoire Maurice Ravel, le mardi 4 avril 2023 à 14 h 00, sur convocation du 28 mars 2023, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL le 29 mars 2023.

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. ETCHEVERRY, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY, M. BROUCARET à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. NICOULEAU, Directeur Général
M. LEROY, Directeur adjoint musique
M. RACHET, Directeur adjoint délégué à l'orchestre
M. GUALLAR, Responsable administratif et financier
M. GAVAZZI, Chargé de mission droits culturels, santé et handicap
M. TEILLAGORRY, Responsable technique
Mme ELICEIRY, Assistante de direction
Mme MAROTEAUX, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves
M. de DREUILLE, Président des Amis de l'Orchestre du Pays Basque

La séance est ouverte à 14 h 20 par M. CURUTCHARRY, qui constate que le quorum est atteint et propose l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Mme ECHEVERRIA est désignée comme secrétaire de séance.

O/J N° 1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2023

Sur présentation de M. CURUTCHARRY, le Conseil d'Administration prend acte du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023.

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 3 – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL
CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°4 – FINANCES BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET ANNEXE – ORCHESTRE DU
PAYS BASQUE (OSPB)**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 5 – PERSONNEL. DELIBERATION INSTAURANT L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE
POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE CHARGÉS DE DIRECTION**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 6 – PERSONNEL : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 7 – PERSONNEL. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} AVRIL 2023

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 8 – RÉGIE AUTONOME : TARIFS INSCRIPTION ET LOCATION 2023-2024

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CURUTCHARRY remercie l'assemblée et lève la séance à 15 H 35.

Extrait publié sur le site internet du Conservatoire Maurice Ravel le 6 avril 2023.